

Programme

Atelier : mieux appréhender les situations de harcèlement

Présentation

L'atelier vous apportera les clés pour détecter les situations de harcèlement moral ou sexuel, répondre à vos interrogations sur des situations concrètes, comprendre les actions à mettre en place et l'attitude à adopter pour agir et protéger la communauté de travail. Il permettra également la transmission d'une analyse des textes légaux, réglementaires et décisions jurisprudentielles sur le sujet pour déterminer juridiquement les actions à mener.

La co-animation originale de l'atelier, par une avocate et une coach, vous permettra d'identifier à la fois les enjeux humains et les enjeux juridiques des situations de harcèlement dans l'entreprise et vous donnera des clés pour mieux les appréhender .

L'atelier s'appuiera à cet effet sur :

- Des jeux de rôle afin d'intégrer les postures comportementales à adopter
- Des illustrations tirées de cas réels et de jurisprudences
- Des exemples concrets pour caractériser le comportement
- Un support de présentation de l'atelier contenant une analyse des textes législatifs réglementaires ainsi que les jurisprudences applicables en la matière.

Publics

- Chefs d'entreprise ou d'établissement
- DRH, RRH
- Collaborateurs de Direction de ressources humaines
- Juristes
- Membres du CSE, de la CSSCT
- Référent sexisme et harcèlement sexuel

Objectif(s) de l'atelier

- **Maîtrise** des notions de harcèlement moral et sexuel
- **Outils** pour détecter les situations de harcèlement
- **Maîtrise** des outils juridiques
- **Compréhension** des enjeux
- **Échange** sur les situations rencontrées et pratiques

Durée et modalité d'organisation

- 1 journée de 7 heures (de 9h à 17h)
- Nombre de stagiaires maximum : 8
- Nombre de stagiaires minimum : 4
- Prochaine date proposée : 07 décembre 2023

Lieux

Immeuble Le Whoops, 28 boulevard du Colombier, 35000 Rennes.

Tarif HT par personne

800 € HT l'année (la journée, déjeuner compris)

Modalités et délais d'accès

L'inscription doit être finalisée **7 jours avant le début** de la formation

Programme de l'atelier :

8h45 - Accueil café

9h00 – Début de l'atelier

- **Les différents types de harcèlement et les situations propices aux faits de harcèlement**
 - Travail autour des situations vécues
 - Les formes concrètes du harcèlement
 - Faire la part des choses : ce qui n'est pas du harcèlement
 - Appréhender les facteurs de risque des situations de harcèlement

Pause

- **Prendre en charge les alertes et arbitrer le besoin d'enquête**
 - Qualification juridique des faits de harcèlement
 - Les différents types d'alerte qui peuvent être rencontrés
 - La communication et la confidentialité
 - Déclencher ou non l'enquête

12h15 - Déjeuner

13h15 – Reprise de l'atelier

- **La procédure d'enquête**
 - Les principes de l'engagement de l'enquête
 - Optimiser la valeur probatoire de l'enquête interne
 - La jurisprudence et les contours de l'enquête
- **Conduire les entretiens d'enquête**
 - Quels sont les éléments à recueillir d'un point de vue juridique
 - Maîtriser les techniques de base de l'entretien

Pause

- **Les conclusions de l'enquête**
 - Les mesures à l'encontre de l'auteur
 - Les mesures à l'encontre de la victime

16h15 - Reconstruire le collectif de travail

17h Fin de l'atelier

Les intervenantes



Angéline LEPIGOUCHE est avocate et a rejoint le cabinet Cornet Vincent Segurel en 2017, après s'être consacrée pendant plusieurs années à une activité de juriste conseil d'entreprises.

Elle intervient en droit du travail, conseille les entreprises dans les différents secteurs des ressources humaines : relations collectives de travail (accords collectifs, contrats de travail), gestion des IRP et des relations avec les syndicats, intéressement, participation, épargne salariale, formation. Elle a développé une expertise en matière de restructurations d'entreprises, notamment dans les acquisitions, cessions, externalisations. Elle gère également les relations individuelles (rédaction, vie et rupture du contrat de travail) en conseil

et contentieux.



Carole Dubois est executive coach et certifiée par HEC Paris. Elle a occupé pendant 15 ans des fonctions en communication puis en ressources humaines dans des groupes internationaux et des PME en forte croissance.

Elle intervient aujourd'hui en entreprise dans le cadre de missions dite de transformation, qu'elle soit individuelle ou collective. Passionnée par les relations interpersonnelles, les systèmes humains et les organisations complexes, elle utilise le coaching et l'intelligence collective comme méthodes d'accompagnement.

Méthodes mobilisées

Tout au long de la journée, alternance de mise en situations pratiques et théoriques avec la présentation notamment d'un support sous format power point récapitulant les dispositions légales, réglementaires et jurisprudentielles afin de faciliter la compréhension et la mémorisation des règles juridiques.

L'atelier est orienté sur le **partage d'expérience** et sur l'échange avec les stagiaires, sur leurs interrogations et leur pratique.

Le support sera distribué au début de l'atelier afin d'en faciliter le suivi au cours de la séance.